

Mr Le Directeur des études et des campagnes de la Ligue de Défense des Conducteurs

J'ai bien reçu votre interpellation et en ai pris connaissance avec attention.

Je ne puis, comme mes camarades insoumis, que partager bien entendu les valeurs de liberté et de responsabilité que vous affirmez comme étant les valeurs qui fondent votre action pour la sécurité routière

Il est clair qu'il ne saurait y avoir de véritable Liberté sans Responsabilité sans laquelle, la première ne pourrait être qu'illusion et posture sans fondement.

Je me permettrai de souligner **la nécessité d'y adjoindre la Solidarité**, tant elle me paraît être un nécessaire complément soulignant à la fois, le souci de n'exclure personne de l'accès aux libertés fondamentales et particulièrement **celle de la mobilité des citoyens, quelqu'en soit le mode de déplacement.**

Après ces préalables, parce que notre Mouvement **fait le pari de l'Intelligence et de la Formation accompagnant chaque citoyen tout au long de sa vie**, et que nous prônons un exercice de la démocratie qui ne puisse faire des représentants du peuple simplement des élus mais surtout des mandataires tenus à porter les orientations politiques de notre programme national « la France en Commun » sous peine, en cas de défaillance, d'être révoqués suite à des initiatives populaires engageant cette révocation:

- nous croyons à la vertu de la **concertation entre toutes les parties concernées avant** que des décisions n'engagent l'ensemble, car elle il est attendu d'elles qu'elles enrichissent la connaissance collectives comme celle des points de vues, éventuellement contradictoires, de tous les acteurs de la concertation ;
- nous sommes favorables **aux expérimentations et à un processus d'évaluation continu**, permettant d'amender les mesures qui ne donnent pas la satisfaction attendue, ou de conforter celles qui, à l'inverse font la preuve de leur efficacité ;
- par contre, nous ne pouvons exclure, **afin que le bénéfice évalué comme tel profite à tous**, des contrôles concernant les respect des dispositions prises, et en cas de défaut, **des sanctions proportionnées aux infractions commises assorties d'une tolérance décroissante à mesure que se répètent les mêmes infractions ;**

Attachés à la construction d'une société apaisée, nous sommes séduits **par le concept de mobilité durable**, ouvrant de nouveaux espaces de liberté de choix entre tous les modes de mobilité, et en particulier , nous sommes favorables au développement des circulations douces et des transports en commun, ayant chacun leurs espaces dédiés excluant, dès la conception, les conflits. **La route ne saurait-être un lieu de compétition, on la partage ou on ne la prends pasc'est un des lieux publics du vivre ensemble et du partage en matière de déplacement privé ou professionnels ;**

Une telle attitude nous paraît indissociable **d'une éducation spécifique, sans doute incluse très tôt, au cursus scolaire**, et pouvant donné lieu à l'attribution de certifications « académiques » ouvrant la voie à la capacité de conduire et de se conduire en citoyen respectueux des autres ; il est envisageable, que **par la suite**, toute conduite motorisée, fasse, hors ce qui précède, **l'objet de formations à la conduite, in situ, et, pour un « lâcher définitif », par conditions de trafic et de météo complexes, sans omettre ce qui nous paraît in fine incontournable, des stages pré-permis, sur voirie neutralisée permettant, comme c'est le cas pour l'aéronautique, de placer le stagiaire dans des positions extrêmes lui permettant de saisir les finesses essentielles à une bonne maîtrise de son véhicule en toutes conditions** (caractéristiques routières déficientes, chaussée glissante, revêtements à grip très variables, contournement d'obstacles, survenance d'évènements imprévus)

Nous ne pouvons oublier qu'en 1972 **avec un trafic trois fois inférieur à celui d'aujourd'hui, 18.000 personnes (dont 25% de jeunes) sont mortes sur nos routes et près de 400.000 autres ont été blessées ; Depuis 2014, le nombre de tués est descendu sous les 3900 tués.....ne jetons pas « l'eau du bain et le bébé »** concernant

l'efficacité certaines des mesures prises depuis 1972, même si depuis 2014, comme vous le faites remarquer, le chiffre des tués stagne, voire est en accroissement.

Si nous voulons franchir un nouveau pallier et nous rapprocher des meilleurs résultats européens, la Sécurité Routière doit franchir un nouveau pallier **que la multiplication des sanctions qui seraient prises « au chiffre », sans graduation, ni discernement accru des périls encourus du fait de l'infraction, n'aiderait sûrement pas à franchir**

Seule **la concertation, l'éducation, et l'évolution des mentalités** continueront de démontrer **la supériorité de la prévention sur la contrainte**, à la condition d'y associer tous les acteurs de la mobilité durable, **des Associations d'usagers et de victimes**, aux collectivités locales, **sans oublier les constructeurs et les organismes nationaux d'observation et de recherche** se consacrant à la sécurité routière, et cela régulièrement, tant aux plans local que National et Européen.

Pour autant il ne serait pas objectif et il serait même irresponsable, **de négliger l'impact positif des actions cohérentes (sur l'ensemble du territoire) de limitation des vitesses adaptées aux natures de trafic et caractéristiques routières et environnementales**, qui ont, parallèlement au spectaculaires progrès réalisés depuis 1997 en matière de « sécurité passive » (ceintures, airbags, habitacles renforcés, carrosseries déformables absorbant l'essentiel des chocs) et de « sécurité active » (ABS, ESP, antipatinage, radars de distance, freinage d'urgence, régulateurs de vitesse, tableaux de bord tête haute », dispositifs d'interaction véhicules- infrastructures préluant à l'aide à la conduite automatique)**contribué aux tournants sécuritaires spectaculaires de 1972 et 2002,**

Espérant avoir répondu à votre préoccupation et à celles de vos adhérents **en mettant l'accent sur la complexité d'un problème qu'impactera le changement de société à laquelle nous aspirons**, je reste à votre disposition pour d'éventuelles compléments et vous prie de croire Mr le Directeur en l'expression de mes sentiments bien distingués

Nelly Pascaud

Candidate de « La France Insoumise » 6ème circonscription des Yvelines